## Un caricaturiste dans l'hémicycle du Conseil départemental de Vaucluse

La liberté d'expression à l'honneur en séance de l'Assemblée départementale

Publié le 11 décembre 2020

Afin de défendre la liberté d'expression et de caricature, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de se les appliquer à lui-même.

Le vendredi 11 décembre 2020, l'Assemblée du Conseil départemental de Vaucluse a exceptionnellement convié un dessinateur en son sein.

Il s'agissait, pour l'artiste Na!, de réaliser des caricatures des Conseillers départementaux présents pour débattre au sein de l'hémicycle.

Maurice Chabert, le Président, et les élus du Conseil départemental, ont voulu ainsi réaffirmer publiquement par ce geste symbolique leur attachement sans faille à la liberté d'expression.

Ils souhaitaient également rendre hommage à Samuel Paty, professeur assassiné à la sortie de son collège par un terroriste islamiste, le 16 octobre dernier à Conflans-Sainte-Honorine.

















FAUT VITE VENIP

A L'ISLE SUP LA SOPOUE
PENDANT QU'ON A
EN COPE PENAUD!!

## LE DESINATEUR A FAIT UN MALAISE DENOANT LE BUSGET...







